



[Le Monde selon les Femmes

Le rôle des femmes migrantes dans les ONG et le développement

JEANNINE MONINGA- GBOGBU - MARCELA DE LA PEÑA





INTRODUCTION

L'immigration est un phénomène économique, politique et social, fruit des relations de dépendance entre les pays riches du Nord et les pays pauvres du Sud. Autrefois considérée comme une solution aux problèmes économiques du Nord, elle est perçue aujourd'hui comme une invasion des pauvres du Sud. Elle est aussi la conséquence de différents problèmes qui se posent à cause de la dégradation des structures sociales due à la crise sans précédent que traversent les pays du Sud, et qui a engendré ces dernières années le phénomène de la féminisation de la migration.

Depuis le début des années 90, l'immigration des femmes a pris une ampleur importante. Elle est cependant méconnue dans l'ensemble des pays européens. En 1990, les Nations Unies estimaient que le nombre des femmes migrantes s'élevait à 50 millions et qu'elles représentaient 40% des migrants. Cette estimation a été revue à la hausse, car les femmes représentent aujourd'hui près de 48% des migrants.

La plupart des femmes du Sud qui arrivent dans le Nord sont plutôt des réfugiées économiques. Elles viennent de pays où l'insécurité et la violence les empêchent de mener une vie décente. Elles ont concrétisé un projet migratoire qui a pour but, dans la plupart des cas, de rechercher de nouvelles alternatives économiques pour faire face à la misère de leur famille. La majorité de ces femmes restera dans la clandestinité.

Auparavant, les femmes restaient à la maison avec la responsabilité du ménage et des enfants, c'étaient donc plutôt les hommes qui émigraient. Nous tentons alors de comprendre cette nouvelle migration car il est important de savoir si les besoins spécifiques des femmes migrantes sont réellement pris en compte dans les politiques de développement et dans la coopération au développement.

Il est fondamental de se pencher sur les liens entre les ONG du Nord, les femmes migrantes et leur apport au développement, afin d'évaluer le degré d'équité, de bien-être et de justice sociale.

Plusieurs éléments doivent être pris en compte :

A) Une des principales causes de la migration est politique. Les mesures néo-libérales se développent, surtout avec l'application de Programmes d'Ajustement Structurel (PAS, recettes économiques du FMI) pour les pays en voie de développement. Il n'y a pas assez de travail et les services sociaux disparaissent. Un transfert des responsabilités des gouvernements s'opère notamment vers les femmes et les jeunes.

Ces politiques ont énormément appauvri l'ensemble de la population. Ainsi, l'exclusion sociale et la féminisation de la pauvreté s'accroissent.

Malheureusement, ces deux aspects se répètent aussi, pour les femmes immigrées, dans les pays d'accueil.

B) Les femmes sont obligées d'émigrer vers les pays du Nord pour trouver de meilleurs moyens de subsistance afin de nourrir leur famille. Cette tendance est très forte en ce moment puisque dans les pays riches, la demande de main d'œuvre bon marché dans les secteurs du travail domestique et de la prostitution (traditionnellement féminins) est considérable.

c) En ce qui concerne l'Asie et l'Amérique latine, on peut parler de féminisation de la migration du fait que les femmes sont davantage touchées par la globalisation parce qu'elles sont plus nombreuses à intégrer le marché international du travail. D'autre part, elles subissent de manière indirecte les effets négatifs de la migration de leur mari ou les effets de la dégradation constante de leur environnement. La migration est plus que jamais liée au marché international du travail.

D) Il faut aussi remarquer qu'au Sud, ce sont les femmes qui prennent les principales initiatives, elles sont le centre de la famille. Ce sont donc les femmes qui assument la responsabilité de leur famille. En Amérique latine, par exemple, l'absence du père est historique, que ce soit à cause de l'émigration de celui-ci ou parce que les hommes n'assument souvent pas leurs obligations paternelles ni celles du ménage. Il y a 30% de femmes, chefs de ménage dans cette partie du monde.

E) La mobilisation des associations de migrant(e)s fait émerger de nouveaux acteurs au Nord. Elle permet d'instaurer des nouvelles formes de dialogues et d'échanges originaux, entre les acteurs des sociétés civiles du Nord et celles du Sud. Ces différentes initiatives contribuent également à un renouvellement de l'approche traditionnelle des questions de développement caractérisée jusqu'ici par une démarche d'aide du Nord envers le Sud.



LES FEMMES MIGRANTES ET LE MONDE ASSOCIATIF, LES ONG EN BELGIQUE

L'essor du mouvement associatif des femmes migrantes n'a commencé que dans les années 80. Ce mouvement était alors animé par des préoccupations dues à l'absence d'une politique d'accueil des immigré(e)s et ensuite aux discriminations dont ces femmes étaient victimes.

Des nouvelles possibilités se sont progressivement offertes, et ont permis aux femmes migrantes de créer des associations pour résoudre certains problèmes tels que le séjour, l'insertion sur le marché du travail, le besoin de reconnaissance de l'apport des femmes migrantes à la société d'accueil. Ces associations sont devenues des points de repère pour les nouveaux venus.

Certaines institutions et associations belges n'acceptent pas que les femmes migrantes soient elles-mêmes de vraies interlocutrices. Elles ne sont pas non plus considérées comme des agents de développement. Il est donc difficile pour les femmes migrantes de devenir des citoyennes à part entière et de rompre avec le paternalisme dans le monde associatif.

Il est dès lors important de montrer que les femmes migrantes participent activement en Belgique à la construction d'une société meilleure et plus solidaire. Malheureusement, leurs rôles au niveau social et économique sont peu reconnus.

QUE DIRE DE LA COOPÉRATION DES ONG DU NORD AVEC LES ASSOCIATIONS DES MIGRANTES ?

Elaborées sans les femmes, nos "démocraties" (jeunes ou vieilles) du Nord ou du Sud sont incomplètes car un projet

de société démocratique est un projet égalitaire. La quasi-absence des femmes dans la sphère politique, que ce soit au niveau de la prise en compte de leurs droits spécifiques ou de leurs aspirations, a pour conséquence de renforcer l'exercice du pouvoir masculin sur les femmes.

Ainsi, les rôles des femmes, déterminés par la société patriarcale, ne sont pas valorisés et moins encore ceux des femmes immigrées.

Suite à la Conférence Mondiale sur la Femme à Pékin (1995), l'ONG Le Monde selon les femmes, la FIFAD (Fondation Internationale de la Femme Africaine pour le Développement) et ANACAONA, (Association de femmes latino-américaines et des Caraïbes) ont formé un réseau, une "coordination" en présentant un projet ensemble à la DGCI. Cette expérience novatrice de partenariat, ce souci d'établir un projet commun, avait à la base les forces communes suivantes :

- > nous voulons l'égalité des chances entre les hommes et les femmes
- > nous voulons l'égalité des chances entre les femmes belges et les femmes migrantes
- > nous sommes opposées au néolibéralisme, et à la globalisation
- > nous voulons mettre en place des alternatives
- > nous voulons augmenter l'accès à la citoyenneté pour les femmes, migrantes et belges
- > nous sommes à la recherche de subsides
- > par leur travail, les associations de femmes migrantes offrent une complémentarité nécessaire pour l'efficacité et la réussite de l'éducation au développement et de la coopération au développement.

– Voici cinq expériences vécues par la "coordination" :

1 - Le Colloque "Genre et Citoyenneté" : a été organisé par le Monde selon les femmes, ANACAONA et FIFAD en mai 1996. Des invitées latino-américaines, d'Afrique centrale et du Nord, de Belgique, vont apporter durant deux matinées des réflexions sur le difficile exercice des droits des femmes en tant que citoyennes dans leurs différents contextes.

Les conclusions seront claires :

- renforcer la participation des femmes (toutes, migrantes ou pas) au pouvoir politique,
- reconnaître les stratégies des femmes pour améliorer leurs droits sociaux,
- rendre visible leur rôle économique en insistant sur les droits des migrantes,
- renforcer leurs luttes face aux violences domestiques, sexuelles et discriminatoires tant au niveau légal que dans l'éducation.

2- Les journées d'échange interculturel : ces journées exprimaient le vécu des trois associations précitées et a permis l'échange de pratiques d'animation sur la problématique du genre dans le but d'élaborer ensemble des formations.

L'atelier de la FIFAD, illustré par un conte, traite du rôle des Africaines dans leur société. L'atelier d'ANACAONA, via un jeu théâtral, traite de l'identité en fonction des stéréotypes véhiculés par les individus. L'atelier du Monde selon les femmes, via une animation dite du "cerveau global", traite du genre suivant quatre approches : théorique, relationnelle, sensorielle et concrète.

Ces trois modes de travail ont permis de situer et de connaître les particularités de chaque association.

3- La réalisation de deux formations : en octobre 97, à la suite du week-end sur l'interculturel. Chaque organisation devait prendre en charge une formation



et l'animer. Des échanges sur le contenu et sur la méthodologie étaient la base des ateliers dans le but d'entamer un débat idéologique et de programmer des actions de formation ensemble.

4- Colloque Genre et mondialisation en 1998 : la réalisation de ce colloque a permis d'élaborer des propositions politiques sur les répercussions de la globalisation dans la société belge ainsi qu'au Sud et ce, à partir des points de vue des femmes qu'elles soient du Nord au du Sud, migrantes ou non.

5- Atelier du 8 mars 1998 intitulé "Une expérience de coordination entre nos trois associations."

L'atelier a eu pour but de partager l'expérience d'une collaboration de femmes de tous pays, de montrer comment elles résistent en s'organisant. Il est apparu plus clairement aux trois associations organisatrices que le défi de concilier les objectifs de travail des femmes dans la coopération et le travail avec les migrantes était très important et serait d'ailleurs l'objectif pour atteindre enfin des droits politiques et sociaux.

QUE S'EST-IL PASSÉ, POURQUOI LA "COORDINATION" N'A-T-ELLE PAS CONTINUÉ À EXISTER ?

Les mêmes conditions de "faiblesses" touchaient les trois organisations : aucune d'elles n'était reconnue par la coopération belge. Aussi, la lutte commune pour l'égalité de genre les mettait dans une situation désavantageuse vis-à-vis des priorités de la coopération de cette époque-là.

En 1998, suite à la réforme du secteur de la coopération au développement, la majorité des associations de migrant(e)s n'a pas été reconnue tandis que la

plupart des associations belges ont été agréées. Des "groupements ont dû se former pour présenter des programmes ainsi que des plans d'action, pour l'obtention d'un financement de la coopération.

Dans ce cadre, le Monde selon les femmes a formé le consortium IDEES avec trois autres ONG.

Les ONG du consortium IDEES n'ont pas cru pertinent d'intégrer aussi les partenaires du Monde selon les femmes. Ainsi, les associations de migrantes, partenaires du Monde selon les femmes, se sont vues abandonnées à leur propre sort.

La décision prise pour assurer une voie de subsistance et de croissance légitime a mis le point final à la coordination. Cependant cette dernière était déjà en train de disparaître.

Après cette expérience, une réflexion au Monde selon les femmes a été lancée. Il fallait le reconnaître : nous ne sommes pas à égalité dans la société belge où nous vivons pour le moment. Les Européennes ont leur réseau social et leur connaissance du système qui les avantagent par rapport aux migrantes. Donc, les rapports de force existent et il faut les admettre afin d'établir des partenariats égalitaires.

Par la suite, avec l'intégration des associées issues de la migration et avec l'incorporation des permanentes migrantes, une pratique d'apprentissage mutuel, de tolérance et de lutte quotidienne pour rompre les stéréotypes et les préjugés a été mise à l'ordre du jour.

Dans ce contexte et dans la politique générale de l'ONG, la ligne prioritaire reste la visibilité des femmes migrantes et leur association aux activités d'éducation au développement. La sensibilisation sur l'importance de

la reconnaissance des migrantes comme interlocutrices capables et légitimes de leur réalité est constante. C'est ainsi qu'à partir de l'année 2000, un groupe de travail (composé par des permanentes et des bénévoles) a vu le jour. Le rôle que nous avons en tant qu'ONG du Nord, n'est pas de parler pour les migrantes, ni de travailler pour elles. Nous pensons qu'il faut les appuyer dans leur lutte pour accroître leur citoyenneté ici au Nord et que, ainsi seulement, elles seront en condition d'être actrices du développement ici et là-bas.

Une étude a été réalisée avec la participation d'une équipe multiculturelle. Une conférence de restitution de l'étude a été faite, des ateliers de discussion sur des alternatives et une interpellation aux politiciens ont dégagé des pistes d'action et des engagements de relais pour l'élaboration et la défense des propositions politiques des femmes migrantes.

FEMMES DE LÀ-BAS DEVENUES FEMMES D'ICI, COMMENT JETER LES PONTS POUR DES ACTIONS RÉELLES ET SOLIDAIRES DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT AU SUD ?

Organisées dans ces associations, les femmes migrantes entreprennent des actions de développement par un travail d'orientation et d'apprentissage qui contribue à une réelle intégration socio-économique des migrantes. C'est au niveau de ces associations que les migrantes et leurs familles sont accueillies, découvrent la société d'accueil, sortent de leur isolement, de leur déracinement, trouvent parfois des solutions à leur situation de précarité, sont orientées et se rencontrent enfin.

Leurs activités visent à promouvoir toute réflexion, action et intervention dans le but d'améliorer les différents aspects de l'éducation. Elles cherchent aussi à mettre en place des actions respectant l'identité culturelle, le dialogue et les échanges constructifs entre les communautés.

C'est à ce titre qu'il convient de mentionner les différentes actions réalisées par ces associations de migrantes qui sont : l'Association des femmes angolaises (ALEGRIA), l'Association des femmes congolaises (AFECO), le Collectif des mamans de l'Afrique centrale (C.E.MA.C), l'association 29 rue Blanche "Mouvements de femmes", Dar al amal, La voix des femmes, Anacaona, Résonances, le Collectif des femmes de Louvain la neuve, l'Association des femmes sénégalaises, INYANGE ou l'Association des femmes Rwandaises, Nadi, Camelia, Lire et écrire, La Zaïroise et ses sœurs, GAFFI, Cactus, COBBEF, et d'autres.

QUE FONT LES FEMMES MIGRANTES EN BELGIQUE ? COMMENT PARTICIPENT-ELLES AU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU NORD ?

Eu égard à ces engagements, il s'avère indispensable de déterminer les différentes actions entreprises par les femmes migrantes dans certains domaines :

Les associations qui s'occupent d'éducation permanente organisent des cours de langues, des cours théoriques pour le permis de conduire, de l'alphabétisation, etc.

L'objectif de ces formations est de donner aux femmes immigrées qui n'ont pas un niveau d'études assez élevé, des formations de remise à niveau. En outre, elles assurent l'accompagnement et l'orientation des femmes vers des services

compétents : aide juridique, informations sur la santé, traduction de documents, démarches d'équivalence et d'insertion socioprofessionnelle. Les formations encadrent les migrantes en les aidant à valoriser ou à redéfinir leur projet professionnel par une guidance et une orientation vers des formations spécialisées, afin de trouver des pistes et des outils pour décrocher un emploi. Il s'agit parfois d'activités typiquement féminines, qui malheureusement, renforcent le rôle traditionnel des femmes. On peut citer : le nettoyage, la couture, la cuisine, la boulangerie, la pâtisserie, les métiers de caissière, vendeuse, auxiliaire polyvalente de services de proximité, auxiliaire de l'enfance, restauration, stylisme, etc.

Les associations, engagées dans les échanges interculturels, ont ciblé les activités suivantes : l'apprentissage des langues des pays d'origine pour valoriser et conserver leurs cultures, l'organisation d'événements : débats, activités culturelles telles que le théâtre, la danse, etc. La finalité de ces formations est de construire une société tolérante et respectueuse de la diversité.

QUEL RÔLE PEUVENT JOUER LES MIGRANTES DANS LA MISE EN PLACE DE RELATIONS DE DÉVELOPPEMENT AVEC LEUR PAYS D'ORIGINE ?

Les motivations et les intérêts des migrantes pour le développement du Sud sont très importants et justifient pourquoi ces dernières restent très préoccupées par les difficultés socio-économiques et politiques au Sud. Ces associations éprouvent un lourd sentiment d'injustice à l'égard des autorités belges et des ONG, car elles sont exclues des politiques qui les concernent directement.

1. Avec les compétences acquises dans

les pays d'immigration et la connaissance de leurs cultures, les membres de ces associations ont développé des pratiques de solidarité et de coopération avec leurs communautés d'origine ainsi qu'avec d'autres pays du Sud. Le rôle de ces associations est primordial : elles réunissent les moyens nécessaires pour l'implantation de projets de développement dans leur pays d'origine, parfois là où la coopération de la société civile ou des gouvernements occidentaux a échoué faute d'expertise des réalités locales.

2. Par le lien qu'elles entretiennent avec leur pays et leur culture d'origine, les femmes migrantes constituent un groupe incontournable et d'importance certaine dans le secteur de la coopération au développement. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, ces dernières années, on a constaté un phénomène d'organisation collective de transferts de fonds qui vont nourrir des projets locaux favorisant ainsi le développement des régions d'origine.

3. Pour être actrices dans le Sud, les associations de femmes migrantes doivent remplir certaines conditions et notamment, l'obtention de moyens légaux et administratifs qui permettent la mobilité internationale des migrants. Plus les migrantes sont insérées dans la société d'accueil, plus elles acquièrent une capacité à être actrices de développement au Nord et au Sud par leur savoir-faire et leurs références culturelles.



QUELS SONT LES PONTS À JETER POUR QUE LES ASSOCIATIONS DE MIGRANTES PARTICIPENT AU DÉVE- LOPPEMENT SOCIO- ÉCONOMIQUE DU SUD ?

- Les associations de femmes migrantes rencontrent beaucoup de difficultés pour travailler avec leurs partenaires au Sud. Néanmoins, elles ont créé des synergies dans le Sud avec lesquelles travaillent en collaboration.

C'est le cas de ALEGRIA (l'Association des femmes angolaises) qui a initié un projet sur la situation des enfants de la rue en Angola avec sa partenaire sur place : l'Association des femmes solidaires d'Angola. En effet, plusieurs années de guerre civile en Angola ont créé un phénomène sans précédent, celui des enfants de la rue. Soucieuse du devenir de ces enfants qui sont l'avenir du pays, ALEGRIA s'est donné comme défi de résoudre le grand problème de la réinsertion sociale de ces enfants en créant un centre spécialement pour eux.

L'Association des femmes congolaises (AFECO) a initié des projets dans le domaine avicole avec des femmes de Kinshasa au Congo et ce, sans aucun subside.

Le Collectif des mamans de l'Afrique centrale (C.M.A.C.) lutte pour obtenir des subsides et une reconnaissance en tant qu'ONGD. CMAC travaille en partenariat avec deux hôpitaux de Kinshasa et avec "Femmes plus" une association de femmes séropositives. Cette dernière association encadre et assure le suivi psychosocial des femmes séropositives et des orphelins. Grâce à ses activités culturelles et aux dons reçus, C.M.A.C. est parvenue à rassembler des médica-

ments et du matériel qui ont été envoyés à Kinshasa.

L'association INYANGE des femmes Rwandaises, quant à elle, intervient dans l'assistance aux réfugiés se trouvant en Belgique et ailleurs.

Le groupement des femmes sénégalaises est très engagé dans le transfert de fonds pour le financement de projets ainsi que dans l'import-export.

ANACAONA, qui regroupe des femmes latino-américaines, développe une autre approche. En vue de prévenir la migration "forcée", ANACAONA s'est donné comme tâche d'élaborer et diffuser ici et là-bas un guide d'informations juridique et administrative en mettant l'accent sur les conditions de vie des femmes immigrées. Elle travaille en partenariat avec le Sud afin de diffuser ce guide en espagnol.

* Le collectif des femmes de Louvain-la-Neuve sert notamment de relais pour certaines associations du Sud. Ceci se justifie par le rôle de représentation qu'elle joue auprès des organismes subsidiant en Belgique. Les partenaires sont le Collectif de diffusion et d'information pour les femmes (CODIAF) en République Démocratique du Congo, du Rassemblement démocratique des femmes du Niger (RDFN) et l'Association des femmes algériennes (AFEPEC).

Le Collectif a pu établir ces ponts grâce aux femmes qui sont venues dans le cadre d'un stage et qui sont rentrées dans leur pays d'origine ou dans un autre pays du Sud. Cependant, par manque de moyens pour assurer le suivi dans les pays en développement, l'association éprouve des difficultés de continuer une relation ou un partenariat.

* L'asbl les Mamans Maendeleo, tra-

vaille en partenariat avec l'association la solidarité des femmes de Burhale (SOFEBU) et l'association SIMA- KIVU dans le sud Kivu au Congo. Son travail consiste à rechercher de l'information pour le financement des projets de développement conçus dans cette partie du pays.

Ces différentes initiatives engagées par les femmes migrantes dans le Sud sont légion et elles contribuent à l'essor des structures existantes. Malheureusement, le Nord ne leur donne ni les moyens de valoriser ni ceux d'exploiter pleinement leurs capacités, et encore moins de participer au développement de la société ici et là-bas. En cause notamment : les ONG du Nord ne connaissent pas, peu ou mal les réalités et les législations qui gèrent le Sud, leurs pratiques de solidarité au sein des communautés et de leur pays.

Dans cette optique, les communautés de migrants doivent être considérées comme des actrices de leur développement et de leurs communautés et non comme des objets d'assistance. La reconnaissance de la diversité culturelle doit permettre à chacun de s'ouvrir sans stigmatisation réciproque.

Toutes ces initiatives ne seront rendues possibles que si certains obstacles qui contrecarrent la participation des femmes migrantes au développement sont écartés.

En effet, les femmes migrantes connaissent bien les problèmes des femmes. L'échange d'expérience entre ces groupes d'immigrées et les associations de femmes européennes permet d'arriver à des solutions appropriées pour améliorer les conditions de vie des populations du Sud. Malheureusement, beaucoup d'obstacles, persistent dans le champ d'action de la coopération au développement. Il nous semble dès lors

opportun de clarifier ces obstacles.

1- Les moyens légaux et administratifs :

La reconnaissance des associations de femmes migrantes en tant qu'ONG constitue un problème très délicat pour l'engagement de ces dernières dans les actions de développement. Le manque d'agrément fait que ces associations ne peuvent légitimer officiellement une demande de subsides pour des projets de solidarité au Nord comme au Sud.

2- L'accès à l'information :

Les informations sur les procédures à suivre dans le champ de la coopération au développement (les structures, le mode de fonctionnement, les personnes-ressources, les actions, les projets) ne sont pas suffisamment à la portée des associations d'immigrées.

3- Le manque de financement :

Certaines associations de femmes migrantes réalisent un travail de qualité, sans pour autant bénéficier du financement public ou avec des fonds octroyés souvent insignifiants. Elles manquent donc de moyens pour le fonctionnement et la réalisation des projets. De ce fait, elles se trouvent en situation de fragilité et de dépendance. Même si elles reçoivent un maigre financement, il faut encore se demander quel genre d'activités est reconnu et subsidié.

À propos des politiques de subsidiation, une étude réalisée récemment par la plateforme "migration et développement" du CNCD affirme que "les ONG, comme toute association, dépendent des moyens financiers octroyés pour les projets et/ou les activités. Elles doivent répondre aux critères élaborés par les organismes subsidiants. Cette politique, qui a également ses modes, maintient les ONG et les associations (belges ou migrantes), en situation de fragilité et donc dépendantes de ces critères, qui ne sont pas

toujours en cohérence avec les réalités sociales et politiques rencontrées sur le terrain. Cela peut expliquer la prise en compte, ou non, des communautés de migrants dans le domaine de la coopération au développement, de la solidarité Nord-Sud.

4- Les stéréotypes et les préjugés

Nord-Sud, les discriminations liées au genre :

Comme nous l'avons souligné, la prise en compte des associations de femmes migrantes comme actrices et partenaires n'est pas encore de mise. La non-reconnaissance des compétences, des expertises, du terrain et des savoir-faire des migrants par les ONG du Nord ainsi que leur non-implication dans la mise sur pied et l'évaluation de projets pour le développement du Sud les empêchent de remplir comme il se doit leur mission. Il en est de même pour la non-reconnaissance des qualifications et des diplômes acquis à l'étranger.

Les associations de femmes migrantes sont critiquées pour leur manque d'expérience, elles sont déconsidérées. Cette image peu qualifiante, cette méfiance vis-à-vis de leurs capacités s'accroissent davantage du fait que ce soit des femmes. Le protagonisme reste moins permis que celui des hommes.

Même si les migrantes possèdent des aptitudes et des qualifications, leurs compétences ne sont pas reconnues ni valorisées dans la pratique comme telles. Cela constitue un autre frein pour la mise sur pied des associations.

5- Le manque de coordination dans les associations de femmes migrantes :

Nous avons observé un manque de coordination, une dispersion des efforts et une certaine méfiance. C'est ainsi qu'on retrouve dans une même région géographique par exemple, des conseils, des unions, des fédérations, des plates-

formes d'associations, etc. Et c'est ce qui constitue, à notre avis, la faiblesse de ces associations.

6- L'instabilité politique dans certains pays du Sud n'encourage pas à créer des liens économiques entre leurs ressortissants en Belgique :

Il manque d'espaces démocratiques dans le Sud. Les gouvernements du Sud ne s'impliquent pas dans les actions de développement engagées par les migrants.

Ces réalités politiques et gouvernementales des pays d'origine, comme le mentionne cette recherche du CNCD, ont des conséquences sur le mode de fonctionnement "ici" et "là-bas" des migrants et sur les processus de mise en place des actions, des projets, etc., ainsi que sur les liens "Nord-Sud" développés par les immigrés et les personnes du Sud, dans le secteur de la coopération au développement et avec les ONG.

QU'EN EST-IL DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT, TROP SOUVENT LIÉE À UNE NOTION D'AIDE AU SUD ?

Il convient tout d'abord de fixer l'objectif de la coopération au développement. D'après l'agence suédoise du développement internationale, "la coopération au développement a pour objectif de lutter contre la pauvreté en aidant les personnes à s'aider elles-mêmes. Elle encourage notamment, l'acquisition de à l'autonomie économique et politique des états ; elle contribue à améliorer les conditions de production ; elle aide à surmonter les problèmes écologiques et assure un meilleur accès à la formation et aux soins de santé primaires aux groupes des populations les plus défavorisées."

Partant de cet objectif de la coopération au développement, il ressort que son rôle est d'appuyer des interventions qui permettent aux femmes des pays du Sud installées au Nord d'établir elles-mêmes avec leurs partenaires au Sud, des mesures à prendre pour éliminer les discriminations dont elles sont victimes. Comme nous pouvons le constater, la coopération encourage à agir ensemble, à rechercher, entre acteurs responsables appartenant à des cultures différentes, des formes d'actions collectives pré-supposant un accord sur les fins et les moyens. La première nécessité est donc une conception commune. Il est même question d'une conception renouvelée, il faut changer les idées pour s'approprier l'action et obtenir l'engagement collectif.

DES PISTES ET DES ACTIONS :

Dans la coopération au développement du Nord dans le Sud

Pour ces associations, le nouveau type de partenariat doit être fondé sur une véritable coopération. Celle-ci ne doit pas être assimilée à une aide mais à une sorte de synergie entre les ONGD du Nord, les associations de migrantes et les organisations du Sud.

Le Nord ne pourrait pas être à la fois dispensateur de crédits et seul bénéficiaire du monopole d'envoi d'experts du Nord au Sud.

Pour réussir une telle coopération au développement, les ONG du Nord doivent faire confiance aux citoyens du Sud présents au Nord.

Ainsi, nous proposons les scénarios suivants :

- Les ONG du Nord doivent travailler avec les associations de migrantes pour réaliser des projets de développement conçus au Sud pour le Sud. Ce dernier met en évidence ses apports

en expertise, ses compétences, ses pratiques, ses connaissances des cultures locales, etc.

- Les ONG du Nord pourront mettre à la disposition des associations de migrantes des informations relatives à la connaissance des mécanismes et des structures de financement des projets pour des actions de développement tant au Nord qu'au Sud.
- Les associations de migrantes doivent travailler en synergie avec celles du Sud. Les premières apportent les connaissances acquises au Nord tandis que les secondes présentent leur expertise, leurs besoins, leurs expériences et la connaissance du milieu. Ces associations de migrantes peuvent servir de relais entre le Nord et le Sud et militer pour la visibilité des associations du Sud au Nord .

Dans la coopération et l'éducation au développement dans le Nord

Pour que ces associations de migrantes remplissent leur rôle d'actrices du développement au Nord et de ponts entre les ONG du Nord et le Sud, il faut:

- Associer les associations de femmes migrantes comme partie prenante et agissante dans le processus de réformes et de prise des décisions en ce qui concerne les actions du développement dans la promotion de l'égalité de genre au Sud et au Nord.
- Encourager le dialogue et la consultation avec les communautés migrantes afin de prendre en compte leurs besoins et préoccupations spécifiques, comme une nouvelle base de partenariat.
- Tenir compte de la dimension du genre dans le financement des projets au Sud et au Nord, en associant les migrantes issues du Sud et établies au Nord.
- Appuyer la reconnaissance officielle des associations de femmes migrantes

comme ONG, attribuer des moyens suffisants pour réaliser des projets de développement ici et là-bas.

Pour ces deux cas de figure, il faut mettre en place des mécanismes afin de contrôler l'impact et les effets des financements et des programmes concernant les femmes migrantes et leurs communautés. Il convient aussi de favoriser les contrôles des ressources (financières, formations, etc.) par les associations de femmes migrantes concernées.

- Amener des actions de lobbying au niveau politique pour intégrer la participation des associations de femmes migrantes en tant que citoyennes. Au niveau des organismes subsidiaires, il convient de prouver le bien-fondé des interventions dans le Sud et dans le pays d'accueil de ces femmes.
- Sensibiliser les ONG grâce à leur travail et à la mise en œuvre de leurs projets. Elles offrent en effet une complémentarité nécessaire pour l'efficacité et la réussite de la coopération au développement. Ceci pourrait favoriser l'émergence ou le renforcement d'une société civile, d'une démarche citoyenne au Sud et au Nord qui respecte les apports culturels divers.
- Sensibiliser les gouvernements du Sud comme du Nord, aux ONG du Nord et aux associations de migrantes. Les pouvoirs en place doivent comprendre que ces associations donnent des moyens financiers et des compétences aux populations du Sud. C'est aussi par leur travail que les femmes migrantes assurent un rôle clé dans la survie de leurs familles restées aux pays ou immigrées elles aussi, en Belgique.

Et aussi...au Nord et au Sud :

Voici quelques propositions méthodologiques pour appuyer la capacité d'action des femmes immigrées comme actrices du développement :

- Intégrer les droits des migrantes dans les modèles de développement belge et au niveau des orientations politiques des différents secteurs.
- Promouvoir la participation des femmes immigrées aux enjeux économiques et politiques de la société d'accueil. Collaborer avec elles à la construction d'une société plus juste visant à rétablir l'égalité de chances entre les sexes. Construire ensemble un véritable partenariat.
- Faire connaître les besoins réels des femmes étrangères et échanger des expériences avec des femmes belges. Agir ensemble pour l'équité entre genres.
- Soutenir l'organisation de groupes de femmes issues de l'immigration avec le but de visibiliser leur présence et leurs apports à la société. Elles savent faire preuve de beaucoup d'initiatives. Certaines de ces associations mènent des activités d'une grande pertinence en matière de développement durable et, à ce titre, méritent d'être soutenues lorsque leurs actions reposent sur une mobilisation véritable de la population et ont un impact réel.
- Prendre des mesures en vue de garantir l'indépendance économique des associations de femmes migrantes en leur fournissant des moyens adéquats.
- Créer des réseaux d'appui aux femmes tant au Nord qu'au Sud, des réseaux de solidarité et d'apprentissage communautaires, pour échanger des stratégies, des informations, pour faciliter des synergies, revendiquer des droits et agir ensemble.
- Revendiquer l'égalité entre hommes et femmes au même titre que l'égalité

entre femmes migrantes et femmes belges.

Beaucoup de choses restent encore à faire à tous les niveaux et auprès des différents acteurs : une réelle solidarité active, participative entre les ONG du Nord et ces associations de migrantes doit naître. Il faut bâtir un monde axé sur la reconnaissance mutuelle, la solidarité construite sur le respect du partenaire et de sa culture, énorme richesse qui reste inconnue.

Valoriser cette diversité culturelle et la favoriser d'une manière ouverte et dynamique contribuent au respect des pays du Sud, préviennent des conflits et créent de nombreuses possibilités d'apprendre à connaître autrement et mieux les gens du Sud : à ne plus les voir comme des victimes mais comme des acteurs tout aussi valables que d'autres sur la scène mondiale.

Ce n'est que de cette façon-là que les femmes de là-bas, devenues femmes d'ici pourront jouer effectivement leur rôle dans le développement comme actrices et citoyennes à part entière. Voilà le défi pour les organisations de femmes engagées !

BIBLIOGRAPHIE

- 1 Organisation Internationale des Migrations. Les femmes et la migration. Synthèse de la conférence du 31 janvier 2000 au siège de l'OIM, OIM. Genève, Suisse.
- 2 De la Peña, Marcela : "Les femmes, l'environnement et le développement durable", Thèses en vue de l'obtention du grade académique de DESGE, ULB, 1997-1998.
- 3 CNCD, Les communautés de migrantes, actrices du développement, Bruxelles, octobre 2000.
- 4 Le Monde selon les femmes, Documents internes sur le partenariat entre trois organisations, 1996-2000.
- 5 Le Monde selon les femmes "Genre et citoyenneté" Actes du colloque organisé par la coordination, 1996.
- 6 Le monde selon les femmes "Droits des femmes, droits universels" 1999
- 7 BLAISE. P., s. l. d., La Belgique et ses immigrées. Les politiques manquées, Bruxelles, 1997.
- 8 Direction Générale de coopération internationale, La qualité dans la solidarité. Partenariat pour le développement durable, Bruxelles, mars 2000.
- 9 Le Monde selon les femmes, "organisations et réseaux d'appui aux femmes" in Palabras n°6, 2000.
- 10 Moninga-Gbogbu (chargée de l'étude), Corral, Tdumba, Choque, De la Peña. "Femmes migrantes et emploi: revendications et alternatives" le Monde selon les femmes. 2002, Bruxelles.
- 11 Moninga-Gbogbu Jeannine, "Quel emploi pour les femmes migrantes ?" in la revue "Culture et Développement." 2001, pp
- 12 De la Peña, Marcela, Genre et migration : Journée internationale des femmes 2001, Fundación Pablo Iglesias, pp. 12, article.



LA MIGRATION DES FEMMES LATINO-AMÉRICAINES : EN RECHERCHE D'UN AVENIR

MARCELA DE LA PEÑA

L'IMMIGRATION DES FEMMES LATINO- AMÉRICAINES EN BELGIQUE

En Belgique, nous disposons de peu d'informations officielles sur la migration latino-américaine, qu'elle soit légale ou illégale. Les quelques informations existantes datent des années soixante où l'on constate un flux de migrants latino-américains vers la Belgique, conséquence principale des dictatures (Chili, Argentine, etc.). Beaucoup de femmes exilées ont accompagné leurs maris ou sont arrivées dans le cadre du regroupement familial.

- Durant les années septante, la majorité des migrants étaient des hommes. C'est à partir de cette époque aussi que les femmes réfugiées politiques arrivent en Belgique. Parallèlement, certaines femmes viennent aussi chercher du travail domestique non déclaré.
 - Pendant les années quatre-vingt, le phénomène de l'immigration féminine s'accroît. On parle alors de migration dite irrégulière. Les principaux pays "producteurs" de migrantes sont la Colombie, le Pérou, l'Equateur et la République dominicaine.
 - Selon des chiffres officiels datant de 1993, les pays pour lesquels la représentation féminine est la plus forte sont le Brésil, le Chili, la Colombie, le Pérou, l'Argentine et le Mexique. Néanmoins, à la fin des années nonante, les migrations équatorienne et colombienne augmentent significativement.
- Parmi les réfugiés politiques, les femmes représentent presque 40% pour une population de 2.088 personnes (jusqu'en 1993). Beaucoup de réfugiées politiques mariées à des Belges ont opté pour la naturalisation et n'apparaissent donc plus dans les statistiques.
 - Une dernière constatation d'après des études empiriques existantes : la population en situation irrégulière représente le double de celle qui se trouve en situation régulière¹.

CARACTÉRISTIQUES DES FEMMES LATINO- AMÉRICAINES IMMIGRÉES

- a) La grande majorité des femmes migrantes d'aujourd'hui justifient leur émigration par des raisons économiques. Elles motivent leur immigration en Belgique par le désir d'aider leur famille.
- b) La plupart d'entre elles proviennent des grandes villes ou de régions urbanisées. Elles appartiennent à la classe moyenne ou inférieure de la population. Ce sont des femmes qui ont un bon niveau d'éducation - voire d'éducation supérieure - et certains moyens pour vivre dans leurs pays. Leur statut économique s'améliore grâce au processus migratoire mais leur statut en tant que citoyenne se détériore, en raison de la clandestinité de leur travail en Europe.
- c) Les femmes qui proviennent de la campagne (c'est le cas notamment de celles qui viennent des Caraïbes

et de l'Equateur) n'ont pas le même niveau d'éducation et leur statut socio-économique s'améliore aussi avec l'émigration.

- d) En général, les migrantes latino-américaines se situent dans la tranche d'âge de 25 à 35 ans. Viennent ensuite les 18 - 25 et enfin celles de 35 à 40 ans.²
- e) Nous constatons que les femmes plus âgées ont quitté leur famille en laissant mari et enfants (la majorité sont mariées) et ont émigré pour que leur famille survive.

COMMENT LES FEMMES LATINO-AMÉRICAINES ARRIVENT-ELLES EN EUROPE ?

- La première filière, et la plus importante sans doute, est celle qu'on appelle les "chaînes" c'est-à-dire celles qui font le voyage suite à l'invitation d'un ami ou d'un parent résidant en Belgique. L'image que le Nord donne au Sud est une image de richesse sans limites. "Les invitées" ont presque la garantie de trouver du travail et d'avoir de bons revenus.
- Il existe, en Amérique latine, des réseaux qui organisent le voyage des personnes qui veulent aller en Europe pour travailler "au noir". Ces réseaux offrent toutes les facilités pour l'acquisition de visas, de renseignements sur les possibilités de séjour et sur les modalités de paiement du billet d'avion.
- Souvent, les femmes "se sont engagées à rembourser de fortes sommes

d'argent à des intermédiaires qui les tiennent ainsi en otages tant que la "dette" n'est pas remboursée".³

- Une autre filière est celle des réseaux de prostitution - notamment en provenance de Colombie, du Brésil et de la République Dominicaine.

Beaucoup de femmes sont conscientes de ce qu'elles vont faire. Mais elles ignorent les conditions de travail qui les attendent : intimidations et menaces de dénonciation à la police, charges additionnées à la dette déjà contractée, etc. Leur condition d'illégalité les rend vulnérables et les empêche de sortir de cette situation d'exploitation. Des cas d'assassinats et de suicides se sont présentés comme le produit de ce type de violation des droits humains. Néanmoins, malgré la précarité du travail sexuel ou de la prostitution, la majorité des femmes envoient de l'argent à leur famille.⁴

- Elles arrivent, invitées par un européen qu'elles ont connu dans leur pays, généralement pour se marier avec lui. Il est assez courant que, pour beaucoup d'entre elles, une fois en Europe, leur "fiancé" n'ait plus l'intention de se marier et elles se retrouvent sans abri, sans aucune protection et exposées à l'exploitation sexuelle.⁵

- Certaines femmes viennent pour faire des études postuniversitaires. Néanmoins, beaucoup d'entre elles ont un statut d'accompagnatrice, dépendantes du visa et de la bourse de leur mari.

EN QUÊTE D'UN NOUVEAU MONDE...

D'après une recherche effectuée en 1998⁶, nous pouvons proposer une typologie de la femme migrante par rapport

à leurs intérêts et à leurs motivations dans leur projet migratoire :

Les femmes en quête de promotion, cherchent, dans leur processus migratoire, l'amélioration de leur qualité de vie professionnelle et personnelle. Elles ont un bon niveau d'éducation, au-dessus de la moyenne, elles se sentent plus "intégrées" à la société d'accueil et elles ont, en général, un projet migratoire mieux planifié : faire des études de spécialisation pendant une courte période puis rentrer chez elles.

Les femmes migrantes politiques, soit des exilées ou des réfugiées, présentent aussi généralement un niveau d'éducation supérieure. Elles considèrent le pays d'accueil comme un pays de résidence mais leur pays d'origine reste tellement présent dans leur esprit qu'elles l'idéalisent et/ou maintiennent des rapports en permanence avec celui-ci. Pendant les premières années, elles ont un regard plus instrumental de la société d'accueil et pensent plutôt au retour.

Les femmes migrantes pour des raisons affectives, quittent généralement leur travail et leur famille pour une autre relation affective ou pour épouser un Européen. Elles ont un statut différent des autres migrantes et considèrent l'apprentissage de la langue comme un de leurs objectifs principaux. Cependant, elles vivent aussi de graves problèmes d'insertion professionnelle. Leur projet migratoire dépend souvent de leur projet de vie dans leur couple.

Les femmes génératrices de revenus travaillent pour leur famille. Leur émigration est une stratégie de survie, elles passent leur vie en pensant à leur pays et préparent leur retour, même si elles restent ici une dizaine d'années. Leurs possibilités d'apprendre la langue

et de partager leur vie sociale avec des Belges est donc assez limitée. Leurs sorties sont rares et leur discrétion certaine. Comme elles vivent dans la clandestinité et n'attirent pas spécialement l'attention (elles ne sont pas de couleur noire, ne portent pas de foulard, etc.) elles ne sont pas identifiées comme une "menace" migratoire.

Leurs conditions de vie et de travail dépendent en partie du fait que la travailleuse est "légale" ou non ; travailleuse domestique : interne ou non.

Les travailleuses domestiques accomplissent de longues journées de travail. La plupart sont des "sans papiers", elles sont disponibles en permanence pour des enfants, des personnes âgées ou handicapées. Leur statut est très éprouvant émotionnellement et psychologiquement. Ces travailleuses sont issues de classes sociales diverses : certaines sont hautement qualifiées, d'autres proviennent de familles complètement démunies. "Dans mon pays j'ai étudié le droit. Ma patronne l'ignore... je lui ai raconté que je n'avais pas été à l'école secondaire, parce que ce qu'elles veulent, c'est la soumission, dire "Oui Madame "tout le temps, c'est ça qu'elles veulent!!"⁷

En outre, les enfants des travailleuses domestiques migrantes sont eux aussi confrontés à de durs problèmes : leur mère doit essayer de répondre à leurs besoins mais il n'est pas rare que de jeunes enfants soient abandonnés pendant plusieurs jours avec le minimum de soins.

POURQUOI RESTENT-ELLES ICI MALGRÉ LEURS DIFFICULTÉS ?

Une recherche-action a été réalisée par Anacaona⁸ sur la question "pourquoi ces femmes ne rentrent-elles pas chez elles si elles vivent ici dans la clandestinité ?"



Au point de vue des rapports de genre homme-femme, il ressort des témoignages que les changements “obligés” des femmes pour “s’adapter” à cette société sont positifs.

Les femmes latino-américaines travaillent pour des femmes belges. C’est-à-dire qu’on trouve une nouvelle distribution des rôles : le pouvoir (le genre masculin) est représenté par la femme belge, la femme latino-américaine occupe la place de soumission ou, autrement dit, le rôle traditionnellement féminin.

Les femmes latino-américaines, habituées à effectuer les tâches domestiques dans leur pays, prennent conscience de la valeur du travail effectué : leur travail leur donne les moyens de vivre ici et donne aussi les moyens de vivre à leurs familles au Sud.

C’est à ce moment-là qu’un questionnement émerge sur la domesticité comme unique espace d’activité dite féminine et que des alternatives sont recherchées. Même si elles n’ont ni droits civiques ni droits sociaux, leur capacité d’être indépendantes de l’homme et de pouvoir vivre sans oppression patriarcale leur donne envie de rester.

Cette stratégie (l’émigration) a aussi comme conséquence des changements dans les rapports de genre (rapports hommes - femmes). En effet, même si la femme latino-américaine a été celle sur qui s’appuyait la famille, son rôle principal a été la garde de ses enfants, sous la surveillance et la domination de son mari.

PAS DES VICTIMES S.V.P. ... ELLES ONT DES STRATÉGIES DE VIE !

Pour la majorité des femmes latino-américaines, le processus d’émigration est une nouvelle stratégie pour faire vivre leur famille. La plupart d’entre elles

arrivent à destination avec un statut temporaire et restent clandestinement.

Beaucoup savent que le travail ici va être très dur et qu’elles vont être séparées de leur famille. Une fois arrivées à destination, elles se trouvent dans des situations de travail précaires, sans horaires et mal payées. Ces femmes sont obligées de travailler dans des conditions de clandestinité assez difficiles, et souvent, elles constatent une réalité dure dont on ne leur avait pas parlé avant de partir. Ces femmes n’ont alors pas d’autre choix que de travailler dans les conditions qui leur sont imposées.

Néanmoins, elles restent ici parce que ce “projet migratoire” qui s’impose à elles, devient à la fin, un choix dans leur vie.

Même si leurs conditions de vie sont assez difficiles, elles développent des

stratégies dans la conscience de genre, elles ont plus de confiance en soi et deviennent plus indépendantes.

Il ne faut pas “victimiser” les femmes migrantes mais plutôt porter un regard critique sur les conditions politiques qui sont à la base de la migration. Il faut se dire que les Belges de niveaux sociaux moyen et élevé profitent de cette force de travail, que les immigrés sont des sujets avec leurs stratégies de vie, leur culture, leurs passions, etc.

NOTES

¹ On parle d’environ 30 000 Latino-américains, dont 8000 légaux, d’après le compte rendu du Séminaire “Latino-américains : migrants privilégiés ou citoyens de seconde zone ?” SEDIF-Anacaona, 2000

² Anacaona, “Mujeres latinoamericanas y migración”, 1996

³ Lombeyda, idem

⁴ Mata de Vergara, Milady “Volontaires ou victimes” dans “Femmes migrantes, prostitution et trafic d’êtres humains”, Commission d’immigration du Conseil des Femmes Francophones, 1995.

D’après plusieurs investigatrices, notamment Gina Gallardo (1996), l’envoi d’argent des femmes dominicaines vers leur pays d’origine est estimé équivalent au montant du budget national dominicain en biens et services.

⁵ STV, AATW, NNUU: Tráfico de Mujeres para prostitución, trabajo doméstico y matrimonio. América latina y el Caribe, Informe 1996-1997.

⁶ De la Peña, Marcela : d’après un document de travail présenté à la conférence sur l’immigration latino-américaine en Europe, à l’occasion de l’inauguration de la campagne contre le sexisme et racisme envers les migrantes à Linz, Autriche, 1999

⁷ Le droit des femmes domestiques migrantes, Congrès Humans Rights, 2000

⁸ Kugler, D., Lombeyda, A. y otras: “Trabajo doméstico y mujeres latinoamericanas en Bélgica”, Asociación de mujeres latinoamericanas y del Caribe: ANACAONA, 1999.

Editrice responsable :
Marcela de la Peña - 2001

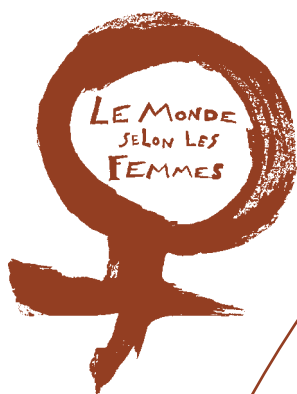
- GT Genre et Migration:
Florence Mbele,
Jeannine Moninga,
Cristina Reyna,
Poupette Choque,
Marie-Thérèse Ndumba,
Zaida Ferrando,
Marcela de la Peña,
Honorine Lusekubanza.

- Corrections :
Cilou, Carine Sauvenièrè

- Mise en page :
M-N Jacmin ©

- Impression :
De Biolley

Dépôt légal :
D/2002/79260206 ©



Le Monde selon les femmes - asbl

18, rue de la Sablonnière

1000 Bruxelles

Tél. : + 32 (0)2 223 05 12

Fax : + 32 (0)2 223 15 12

E-mail : info@mondefemmes.org

Site web : www.mondefemmes.org

Avec le soutien du Ministère Fédéral
de l'Emploi et du Travail, Madame Laurette Onkelinx

